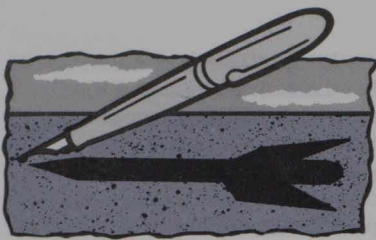


CONDENSÉ SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS



Pourparlers sur la réduction des armes stratégiques

Les deux superpuissances ont accompli des progrès au sujet de la réduction des armes stratégiques offensives, au sommet de Washington, en décembre. Le président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev ont donné ordre à leurs négociateurs de terminer dès que possible la rédaction d'un projet conjoint de traité, préférablement à temps pour que le document puisse être signé au prochain sommet, à Moscou en mai ou juin.

L'accord comprendrait les clauses suivantes :

- chaque partie ne pourrait posséder plus de 6 000 ogives montées sur au plus 1 600 vecteurs [missiles balistiques intercontinentaux, missiles balistiques lancés d'un sous-marin (ICBM et SLBM) et bombardiers];
- il y aurait au maximum 4 900 ogives montées sur ICBM et SLBM (ce qui autoriserait chaque camp à posséder au plus 1 100 missiles de croisière aéroportés - ALCM);
- les Soviétiques réduiraient de moitié le nombre de leurs ICBM «lourds» (les États-Unis n'en ont aucun), nombre qui passerait à 154 (1 540 ogives);
- la puissance d'emport combinée des ICBM et des SLBM serait limitée à la moitié du niveau actuel atteint par l'URSS;
- un plafond distinct (hormis la limite des 6 000 ogives) serait imposé pour les missiles de croisière nucléaires à longue portée lancés d'un bâtiment naval (SLCM); pour garantir le respect de ce plafond, on recourrait à des méthodes telles que les «moyens techniques nationaux, des mesures de coopération et des inspections sur place»;
- on adopterait toute une gamme de mesures de vérification, y compris la surveillance continue et sur place des installations de production et de soutien; diverses inspections effectuées sur place après un bref préavis;

et une interdiction de chiffrer les données télémétriques relatives aux essais des missiles en vol (point litigieux lors des négociations SALT II).

Les deux blocs ont par ailleurs convenu de «règles de décompte», pour calculer, aux fins du Traité, le nombre d'ogives censément transportées par chaque type de missile.

La neuvième ronde de négociations a commencé à Genève le 14 janvier.

Un mois plus tard, les pourparlers s'étaient enlisés, supposément après que le conseiller spécial du président Reagan, M. Edward Rowley, eut accusé les Soviétiques d'avoir littéralement gaspillé quatre précieuses semaines. Des divergences de vues persistaient sur les points suivants :

- les plafonds secondaires visant les ogives montées sur ICBM : les États-Unis proposent une limite de 3 000 sur ICBM et de 3 300 sur SLBM, mais les Soviétiques préféreraient éliminer toute restriction quant à la répartition;
- les limites touchant les SLCM, et la vérification : l'URSS propose de limiter à 400 le nombre des SLCM nucléaires, qui ne pourraient équiper que deux types de sous-marin et un type de navire de surface; à cela, elle ajouterait 600 SLCM armés de charges classiques. Les États-Unis refusent de limiter le nombre de ces derniers et soutiennent qu'il n'existe encore aucune mesure de vérification valable;
- les règles de décompte des ALCM : aux fins du calcul, les États-Unis veulent attribuer six ALCM à chaque bombardier, dans les limites des 6 000 ogives autorisées, peu importe le nombre actuellement transporté; les Soviétiques exigent de faire le décompte d'après le nombre que chaque type de bombardier est en mesure de transporter;
- les missiles mobiles : les États-Unis voudraient interdire ces engins, mais ils ont fait savoir qu'ils renonceraient peut-être à cette exigence si l'URSS peut offrir un programme valable de vérification;
- la portée des ALCM : les États-Unis voudraient n'assujettir à aucune restriction les ALCM ayant une portée inférieure à 1 500 km; les Soviétiques tiennent à la définition que l'accord SALT II donne d'un ALCM à longue portée : tout engin pouvant franchir plus de 600 km;
- les ICBM lourds : les États-Unis veulent en interdire la production,

les essais en vol, la modernisation et le remplacement; les Soviétiques dénoncent ce point de vue;

■ la période de réalisation des réductions : les États-Unis veulent que les réductions s'échelonnent sur sept ans, et l'URSS, sur cinq.

L'élaboration de modalités détaillées de vérification constitue une des principales tâches à accomplir. Les États-Unis font valoir que les clauses rédigées à cet égard devront être beaucoup plus strictes que celles du Traité sur les FNI, car le respect de limites numériques est plus difficile à vérifier que l'application d'une interdiction complète (dans ce dernier cas, la détection d'une seule arme non autorisée constitue la preuve qu'il y a eu violation). Après s'être réunis à Moscou du 21 au 23 février, le Secrétaire d'État Shultz et le ministre des Affaires étrangères Chevardnadze ont annoncé que leurs négociateurs avaient reçu l'ordre de définir les éléments clefs des clauses de vérification avant la réunion qu'ils sont censés tenir à Washington les 22 et 23 mars.

La plupart des observateurs conviennent, toutefois, que le plus formidable obstacle à la conclusion d'un traité réside dans le désaccord persistant toujours entre les deux superpuissances au sujet des armes défensives et spatiales, comme nous l'expliquons ci-après.

Les armes défensives et spatiales

Comme nous l'avons signalé dans le dernier numéro de *Paix et Sécurité*, les deux superpuissances n'ont pu s'entendre sur les armes défensives et spatiales au sommet de Washington. Après quelques moments de confusion, il est devenu évident que les Soviétiques n'avaient pas modifié leur position originale qui liait la réduction des armes offensives à l'adhésion, pour une période déterminée, à l'interprétation traditionnelle du Traité sur les missiles anti-missiles balistiques (ABM). Les deux blocs ont convenu à Washington que des discussions intensives sur la stabilité stratégique commenceraient au plus tard trois ans avant la fin de la période d'adhésion au Traité ABM, après quoi chacun pourrait agir à sa guise si aucun accord n'était intervenu par ailleurs.

Le 15 janvier, donnant l'impression qu'elle abandonnait son projet de traité sur les armes défensives et spatiales déposé en mai dernier, la délégation soviétique à Genève a présenté un projet de protocole qui s'annexerait au Traité START et qui obligerait les deux parties à adhérer pendant dix ans au Traité ABM «tel qu'il a été signé en 1972». Les États-Unis ont immédiatement rejeté l'offre soviétique et déposé, une semaine plus tard, leur propre projet de traité intitulé «Mesures propres à faciliter, dans la coopération, le passage à l'étape du déploiement de défenses stratégiques à venir contre les missiles balistiques». Parmi les mesures de confiance y étant énoncées, citons un échange annuel de données sur les programmes de défense stratégique respectifs, des visites dans les laboratoires l'un de l'autre, et l'observation des essais menés de part et d'autre.

Le 29 janvier à Washington, M. Georgi Kornienko, porte-parole soviétique, a accusé les États-Unis de violer une entente conclue au sommet de Washington, selon laquelle les deux parties auraient convenu de résoudre «plus tard» le «différend conceptuel» les opposant au sujet de l'IDS. Il a déclaré qu'il serait impossible de régler le litige concernant la signification du Traité ABM avant le sommet de Moscou, et il a répété que l'URSS n'accepterait jamais l'interprétation «élargie» du Traité adoptée par le gouvernement Reagan. Les Soviétiques ont précisé à maintes reprises que, pour reprendre les mots de M. Colin Powell, conseiller des États-Unis pour la sécurité nationale, ils se réservent le droit de suspendre la mise en oeuvre des réductions négociées, voire de commencer à accroître leur arsenal offensif stratégique, si les États-Unis prennent des mesures qui, à leurs yeux, constituent des manquements aux obligations contractées en vertu du Traité ABM.

Une zone de paix dans l'Arctique

Dans un discours prononcé par le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, à Tromsø (Norvège) le 9 décembre, le Canada a donné sa première réponse officielle aux propositions que M. Gorbatchev avait présentées en octobre dernier à Mourmansk. Tout en accueillant